

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
[www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)

## Avis au public

Conformément à l'article 30bis de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins a été saisi d'une demande de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) – modification concernant plusieurs articles de la partie écrite.

Le projet en question est déposé pendant trente jours au secrétariat communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Endéans ce délai, donc jusqu'au 4 novembre 2024 inclus, d'éventuelles observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Pendant la même durée, le projet est publié sur le site internet de la commune d'Esch-sur-Sûre [www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu). Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Eschdorf, le 30 septembre 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
le secrétaire, le bourgmestre,



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The first signature is on the left, and the second is on the right. Both are written over a circular official stamp of the Administration communale Esch-sur-Sûre. The stamp features a central coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'Administration communale' and 'Esch-sur-Sûre' with stars on either side.